

### Section 1. Identification

Identification du produit : Puissance +

 $\textbf{Autres moyens d'identification:} \qquad \qquad \textbf{Codes: 70480, 70481, 70483}$ 

Usage recommandé et restriction

d'utilisation :

Dégraissant puissant prêt à utiliser

Fournisseur/Fabriquant : Les Produits Sanitaires Lépine inc.

1105 Bersimis Chicoutimi, Qc G7K 1A4

Tél: 418-545-0794 www.produitslepine.com

Numéro de téléphone à composer en cas

d'urgence :

CANUTEC: +1-613-996-6666 ou \*666 (cellulaire)

24/7

# Section 2. Identification des dangers

Classement de la substance ou du

mélange:

IRRITATION CUTANNÉE – Catégorie 2 LÉSIONS OCULAIRES GRAVES – Catégorie 1

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de

Danger:



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : Provoque une irritation cutanée et de graves lésions des yeux.

Conseil de prudence

**Prévention :** Se laver les mains soigneusement après manipulation. Porter des gants et

un équipement de protection des yeux.

Intervention: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler

immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Stockage :Non applicableÉlimination :Non applicable

## Section 3. Composition/information sur les ingrédients

Substance/préparation : Mélange

Nom des ingrédients	Nom commun	% (p/p)	Numéro CAS
Éther de dipropylène glycol monométhylique		5 – 10	34590-94-8
Alcool éthoxylé C9-C11		1 – 5	68439-46-3
Monoéthanolamine	MEA	1 – 4	141-43-5

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.



# Section 4. Premier soins

#### Description des premiers soins nécessaires

Contact avec les yeux : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes en soulevant les

paupières de temps en temps. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

Inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où

elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un centre

antipoison ou un médecin.

Contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les

vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation

cutanée: consulter un médecin.

Ingestion: Rincer la bouche à l'eau. Ne PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à

une personne inconsciente. Consulter un médecin ou un centre antipoison.

#### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux : Provoque de graves lésions des yeux.

**Inhalation :** Peut causer une irritation du nez et du système respiratoire.

**Contact avec la peau :** Provoque irritation de la peau.

**Ingestion :** Peut causer une irritation à la bouche et à la gorge.

Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux : Les symptômes néfastes peuvent comprendre : douleur, larmoiement,

conjonctivite, lésion cornéenne, cécité permanente.

Inhalation: Les symptômes néfastes peuvent comprendre : irritation du nez et du

système respiratoire.

Contact avec la peau: Les symptômes néfastes peuvent comprendre : douleur ou irritation,

dermatite.

Ingestion: Les symptômes néfastes peuvent comprendre : douleur abdominale,

diarrhée, nausées, vomissements.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note au médecin traitant : Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement

de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou

inhalées.

**Traitements particuliers :** Aucun traitement particulier.

Protection des sauveteurs : Voir section 8.

Voir Information toxicologique (section 11)

# Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction

Agents extincteurs appropriés: Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.

Agents extincteurs inappropriés : Aucun connu

<u>Dangers spécifiques du produit :</u> Aucun risque spécifique d'incendie ou d'explosion.

Produits de décomposition Si chauffé jusqu'à décomposition, libère des oxydes de carbones,

thermique dangereux : des oxydes d'azote et de l'ammoniac.

**Précautions spéciales pour les pompiers :** Aucune mesure spéciale n'est requise.

**Équipement de protection spécial pour le**Il est important que les pompiers portent un équipement de presonnel préposé à la lutte contre le feu: protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA)

équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

www.produitslepine.com

Page 2 sur 6



# Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence :

Utiliser un équipement de protection individuelle approprié : appareil de protection respiratoire, vêtement de protection, gants et protection

oculaire (voir Section 8)

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage :

Contenir le produit déversé afin de prévenir la contamination de l'environnement. Tenir éloigné des égouts et de toutes surfaces d'eau. Les petites quantités doivent être enlevées ou essuyées et utilisées, lorsque possible, pour des travaux de nettoyage, ou évacuées dans les égouts sanitaires si les règlements municipaux et provinciaux le permettent. Absorber les quantités plus abondantes avec du vermiculite ou tout autre absorbant, et éliminer en tant que déchets industriels. Si le produit s'est déversé dans la nature, en aviser les autorités municipales, provinciales et fédérales tel qu'exigé par la loi.

# Section 7. Manutention et stockage

#### Précautions relatives à la manutention sécuritaire

Mesures de protection : Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir

Section 8).

Conseils sur l'hygiène générale au travail : Consulter la Section 8 pour les renseignements sur les mesures

d'hygiène.

Conditions de sûreté en matière de

stockage, y compris les incompatibilités :

Entreposer conformément à la réglementation locale.

## Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

#### Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle :

Nom du produit ou de l'ingrédient	Limites d'exposition - ACGIH	Limites d'exposition - OSHA	Danger immédiat pour la vie ou la santé - DIVS
Éther de dipropylène glycol monométhylique	150 ppm – VECD 100 ppm - VEMP	150 ppm – VECD 100 ppm - VEMP	600 ppm
Alcool éthoxylé C9-C11	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Monoéthanolamine	6 ppm – VECD 3 ppm - VEMP	6 ppm – VECD 3 ppm - VEMP	30 ppm

Contrôles d'ingénierie appropriés : Ventilation mécanique générale.

Mesures de protection individuelle

Mesures d'hygiène : Suivre les mesures d'hygiène industrielle appropriées.

Protection oculaire/faciale: Porter un équipement de protection pour les yeux comme des

lunettes protectrices.

Protection de la peau :

Protection des mains : Porter des gants résistant aux produits chimiques. Protection du corps : Non reguis dans les conditions d'utilisations normales. Autre protection pour la peau : Non requis dans les conditions d'utilisations normales. Protection respiratoire: Non reguis dans les conditions d'utilisations normales.

## Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence: Liquide bleu Odeur: Caractéristique Seuil olfactif: Non disponible pH:  $11,5 \pm 0,5$ Point de fusion et de congélation : ±0°C

www.produitslepine.com

Page 3 sur 6



Point d'ébullition : ± 100 °C

Point d'éclair : Vase clos: >93,3°C (>199,9°F)

Taux d'évaporation : Non disponible Inflammabilité (solide et gaz) : Ne s'applique pas Limites inférieures et supérieures Non disponible

d'inflammabilité ou d'explosibilité :

Tension de vapeur : Non disponible Densité de vapeur : Non disponible Densité relative :  $1,01 \pm 0,01g/ml$ 

Solubilité : Facilement soluble dans les substances suivantes : l'eau froide et

l'eau chaude

Coefficient de partage n-octanol/eau : Non disponible Température d'auto-inflammation : Non disponible Température de décomposition : Non disponible Viscosité: Non disponible

#### Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité: Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou

ses ingrédients.

Stabilité chimique : Le produit est stable.

Risque de réactions Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction

dangereuse ne se produit.

Conditions à éviter : Aucune donnée spécifique.

Matériaux incompatibles : Réactif ou incompatible avec les matières suivantes : acides et oxydants forts.

Produits de décomposition

dangereuses:

Si chauffé jusqu'à décomposition, libère des oxydes de carbones, des oxydes d'azote et de l'ammoniac. À haute température, il peut réagir avec l'aluminium, le dangereux:

zinc, l'étain, le cuivre et leurs alliages pour former un gaz d'hydrogène explosif.

### Section 11. Données toxicologiques

#### Renseignements sur les effets toxicologiques

#### Données toxicologiques :

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition	Observation
Éther de dipropylène glycol	DL50 Orale	Rat	>5000 mg/kg	-	-
monométhylique	DL50 Cutané	Lapin	9510 mg/kg	-	-
Alcool éthoxylé C9-C11	DL50 Orale	Rat	>2000 mg/kg	-	-
7 HOUSE GHICKYIC GO GTT	DL50 Cutané	Lapin	>2000 mg/kg	-	-
	DL50 Orale	Rat	1089 mg/kg	-	-
Monoéthanolamine	DL50 Cutané	Lapin	1000 mg/kg	-	-
	CL50 inhalation	Rat	11 mg/L	4 heures	-

Sensibilisation: Il n'existe aucune donnée disponible. Mutagénicité: Il n'existe aucune donnée disponible. Cancérogénicité: Il n'existe aucune donnée disponible. Toxicité pour la reproduction : Il n'existe aucune donnée disponible. Tératogénicité: Il n'existe aucune donnée disponible. Toxicité systémique pour certains Il n'existe aucune donnée disponible. organes cibles - exposition unique :

Toxicité pour certains organes cibles -

expositions répétées :

Il n'existe aucune donnée disponible.

www.produitslepine.com

Page 4 sur 6



Renseignements sur les voies d'exposition probables:

Contact cutané, contact avec les yeux, inhalation, ingestion.

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux : Provoque de graves lésions des yeux.

Inhalation: Peut causer une irritation du nez et du système respiratoire.

Contact avec la peau: Provoque irritation de la peau.

Ingestion: Peut causer une irritation à la bouche et à la gorge.

Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Contact avec les yeux : Les symptômes néfastes peuvent comprendre : douleur, larmoiement,

conjonctivite, lésion cornéenne, cécité permanente.

Inhalation: Les symptômes néfastes peuvent comprendre : irritation du nez et du

système respiratoire.

Contact avec la peau: Les symptômes néfastes peuvent comprendre : douleur ou irritation,

dermatite.

Ingestion: Les symptômes néfastes peuvent comprendre : douleur abdominale,

diarrhée, nausées, vomissements.

#### Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme

Exposition de courte durée : Aucun effet important ou danger critique connu. Exposition de longue durée : Aucun effet important ou danger critique connu. Effets chroniques potentiels sur la Aucun effet important ou danger critique connu.

santé:

Valeurs numériques de toxicité

Estimations de la toxicité aiguë

Voie d'exposition	Valeur ETA
Orale	>5000 mg/kg
Cutanée	>5000 mg/kg

# Section 12. Données écologiques

#### Écotoxicité :

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible

Persistance et dégradation : Non disponible Potentiel de bioaccumulation : Non disponible Mobilité dans le sol : Non disponible Autres effets nocifs : Non disponible

#### Section 13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination : Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets

chaque fois que possible. Éliminer le contenu et le récipient conformément à

toutes les réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.



# Section 14. Informations relatives au transport

Numéro ONU: Ne s'applique pas Désignation officielle : Ne s'applique pas Classe de danger : Ne s'applique pas Groupe d'emballage : Ne s'applique pas

Précautions spéciales

concernant le transport ou le

déplacement :

Transport avec les utilisateurs locaux : toujours transporter dans des contenants qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement

# Section 15. Informations sur la réglementation

La classification du produit et la FDS ont été élaborées conformément au RPD.

# Section 16. Autres informations

#### Procédure utilisée pour préparer la classification

Classification	Justification
IRRITATION CUTANNÉE – Catégorie 2	Méthode de calcul
LÉSIONS OCULAIRES GRAVES – Catégorie 1	Méthode de calcul

Date d'édition : 2017-05-31

Version: 01

Préparé par : Le département de recherche et développement de Les Produits Sanitaires

Légende des abréviations : ETA = Estimation de la toxicité aiguë

FDS = Fiche de données de sécurité ONU = Organisation des Nations Unies RPD = Règlement sur les produits dangereux

SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des

produits chimiques

TMD : Transport de marchandises dangereuses

CAS: Numéro d'enregistrement unique auprès du Chemical Abstracts Service

VEMP : Valeur d'exposition moyenne pondérée VECD : Valeur d'exposition de courte durée DIVS : Danger immédiat pour la vie ou la santé

CL : Concentration létale

DL : Dose létale

CE: Concentration effective

#### Avis au lecteur :

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à l'état complet de l'information contenue dans ce document. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'approbation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits dans ce document, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.